

Introduction

Je cherchais une idée masochiste, j'en ai trouvé une : parlons un peu politique. Du moins, parlons du fond de commerces des partis principaux. L'un soutient qu'il faut être d'avantage solidaire économiquement, que c'est un devoir. L'autre soutient qu'il n'a pas à le faire, que ça tiendrait d'avantage du droit. Au final, on pourrait résumer ça de manière extrêmement simple la problématique autour de cette valeur qui figure dans notre devise nationale : la solidarité, est-ce un droit ou un devoir ?

Droit : On se doit d'être solidaire les uns envers les autres, on doit s'aider, dans les coups durs comme la crise économique de 2008, ou plus récemment ce matin avec les attentats de Bruxelles, nous nous devons d'être solidaire. Que ce soit sur le plan financier, moral, logistique, idéologique, nous avons bâtis notre pays dessus.



Devoir : Cependant, nuance : si la solidarité est imposée, si celle-ci est réellement un devoir ? Est-ce de la solidarité ? La différence entre le droit et devoir est la même que celle entre le don et l'impôt (les avantages fiscaux en moins). L'idéologie n'est plus la même, l'intention et l'espoir insufflé n'est plus le même.

Voudrions-nous avoir un ami qui nous soutient si celui-ci était obligé, le faisait à contrecœur ou attendais un retour ?

Conclusion : Il est difficile de conclure car nous aimerions tous que la solidarité ne soit qu'un droit, que chacun joue le jeu et participe à l'effort commun, néanmoins certains refusent catégoriquement d'être solidaires avec les autres. Que ce soit pour partager une réponse la veille de partiel, partager des idées pour un devoir sur les valeurs ou même payer des impôts pour aider les plus désireux. C'est là qu'intervient la notion de devoir de solidarité. La solidarité n'est ni un droit, ni un devoir, mais c'est un tout.